



COMMUNIQUÉ PRESSE

Paris – 29 juin 2026

Assemblée générale : l'AFNUM réaffirme ses priorités pour consolider la compétitivité numérique de la France et de l'Europe

À l'occasion de son assemblée générale, réunie le 26 juin, l'Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM) a rappelé les grands dossiers sur lesquels elle est mobilisée : infrastructures numériques et énergétiques, en particulier l'implantation de centres de données sur le territoire, chiffrement et cybersécurité, développement et régulation de l'intelligence artificielle, circulation de la donnée, protection des mineurs en ligne, commande publique, impact environnemental du numérique...

À l'horizon de la présidentielle 2027, l'AFNUM entend faire du numérique un sujet central du débat public. Forte d'un comité de direction renouvelé, elle aborde cette nouvelle séquence avec une feuille de route claire : des propositions concrètes pour un numérique français et européen plus innovant, plus compétitif, plus durable et plus ouvert.

En dix ans, l'AFNUM s'est imposée comme l'organisation de référence des industriels du secteur numérique en France et représente aujourd'hui 60 entreprises adhérentes pour un total de 250 000 emplois et 35 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulés sur le territoire national.

Une année d'avancées notables pour les infrastructures numériques en France

Au cours des douze derniers mois, l'AFNUM a renforcé son action, sa représentativité et son dialogue avec les institutions sur les grands enjeux du secteur.

L'appel à l'action collective lancé lors de la célébration de ses dix ans (sept. 25), structuré autour de dix orientations pour consolider la position numérique de la France et de l'Europe, s'est traduit en février dernier par une déclinaison opérationnelle en huit propositions destinées à accélérer le développement des infrastructures numériques en France, notamment les datacenters et les capacités liées à l'intelligence artificielle.

Ces propositions ont trouvé un écho dans plusieurs travaux et décisions récentes. La qualification des centres de données au titre des projets d'intérêt national majeur (PINM) a été reprise dans la loi de simplification de la vie économique assortie d'une procédure administrative accélérée. Le décret n° 2026-302 a simplifié le cadre contentieux des projets stratégiques en supprimant un échelon juridictionnel, en fixant un délai indicatif de dix mois par instance et en mettant fin à la prorogation du délai contentieux en cas de recours administratif, ramenant le délai global d'environ cinq ans à deux ans.

Plusieurs chantiers restent toutefois ouverts :

- L'AFNUM appelle désormais à adapter les procédures de raccordement électrique aux enjeux des grandes infrastructures numérique d'aujourd'hui à l'instar des modèles néerlandais et suédois ;
- Elle plaide pour la création d'un guichet unique et d'un « préfet accélérateur » régional, afin de faire de la France le hub numérique le plus compétitif d'Europe.



Des enjeux immédiats : cybersécurité, chiffrement, régulation de l'intelligence artificielle

L'AFNUM se mobilise également sur plusieurs enjeux structurants pour l'avenir du secteur et de ses membres, à commencer par :

- **Le chiffrement et la cybersécurité.** L'Alliance appelle les parlementaires à une adoption rapide de projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité qui transposera notamment la directive NIS 2. L'AFNUM rappelle que les mécanismes de chiffrement sont absolument nécessaires à la protection de la vie privée des citoyens ainsi qu'à l'intégrité des systèmes d'information de l'Etat et des entreprises. Il s'agit désormais de garantir un cadre réglementaire à la fois protecteur et compatible avec les réalités technologiques du secteur.
- **La régulation de l'intelligence artificielle.** L'AFNUM s'est pleinement engagée cette année dans les travaux de régulation de l'intelligence artificielle notamment ceux relatifs à l'évaluation et la maîtrise de l'impact environnemental de l'IA, la simplification et la clarification du cadre européen découlant de l'IA Act et la préservation du cadre européen garantissant un juste équilibre entre le droit d'auteur et la compétitivité de l'écosystème IA en France et en Europe.

Une année présidentielle cruciale pour notre secteur

Enfin, la perspective de la prochaine élection présidentielle constitue pour l'AFNUM une occasion importante de renforcer la place du numérique au cœur du débat public.

L'Alliance entend y porter les trois priorités stratégiques formulées à l'occasion de ses 10 ans :

1. Renforcer la compétitivité de la France et de l'Europe
2. Accélérer la formation des talents, les attirer et les fidéliser
3. Et faire du numérique un levier de durabilité et d'inclusion

Ces axes dressent la feuille de route du nouveau Comité de Direction, élu à l'occasion de cette assemblée générale et désormais composé de 24 membres et 6 personnalités qualifiées.

- Membres du comité de direction : AIRBUS DS - Eric Davalo, AMAZON - Claire Scharwatt, AMAZON WEB SERVICES - Caroline Marcouyoux, APPLE - Bruno Bernard, CISCO SYSTEMS France - Julie Robin, CROSSCALL - Laurent Issard, DELL - Florence Ropion, ENCHANTED TOOLS - Richard Malterre (nouveau), ERICSSON - Viktor Arvidsson, FUJIFILM France Imaging - Franck Bernard, GOOGLE - Floriane Fay, HP - Laetitia Desoutter (nouveau), IBM France - **Pierre Jaeger** (Secrétaire), KODAK ALARIS - Pascale Philbert-Grondel, LENOVO - Alexandra Laffitte, MICROSOFT - Lionel Benatia, **NOKIA - Marc Charrière** (Président), **PANASONIC - Sébastien Vallet** (trésorier), QUADIENT - Stéphane Giverne, QUALCOMM - Sabrina Stanislas-Boumier (nouveau), RICOH IMAGING - Philippe Farreng, SAMSUNG Electronics France - Amandine Rogeon, SEQUANS Communications - Georges Karam, XIAOMI - Guillaume Chaigneau
- Personnalités qualifiées : GOOGLE - Frédéric Géraud de Lescazes, IBM - Diane Dufoix-Garnier, MICROSOFT - Paul Auburtin, DELL - Lloyd Cerqueira, SONY France - Denis Bajas, XIAOMI - Stanislas Renondin

« La France a tous les atouts pour devenir le hub numérique le plus compétitif d'Europe. À nous de transformer cette ambition en réalité collective. L'AFNUM poursuivra dans les mois à venir son engagement en ce sens »
Marc Charrière, Président de l'AFNUM.



Photo jointe : visite d'Airbus Hélicoptères par les membres de l'AFNUM, à l'occasion de l'assemblée générale du 26 juin 2026

Contact presse : Sylvie Le Roux - sylvie.leroux@pressentiel.fr - Tél. : +33 (0)6 28 69 05 24

A propos de l'AFNUM

L'AFNUM (Alliance Française des Industries du Numérique) représente, en France, les industriels des infrastructures numériques, du quantique, de l'IT, de l'impression et de l'électronique grand public. Les adhérents de l'AFNUM constituent le « socle numérique » qui permet à toutes les couches supérieures du numérique d'exister. Créateurs de richesse et de croissance en France et en Europe, les adhérents de l'AFNUM innovent et développent les produits, les applications et les usages du futur. Industrie 4.0, mobilité, défense, énergie, environnement, culture, formation : grâce à la numérisation croissante de nombreux secteurs de l'économie, le socle numérique est au cœur des enjeux à venir, fondement d'un futur attractif pour la société, réducteur d'empreinte carbone et durablement porteur de valeur. **Le poids économique des entreprises adhérentes de l'AFNUM en France est de 250.000 emplois (dont plus de 80.000 emplois directs) pour 35 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulés en France.** L'AFNUM est membre de la FIEEC, du MEDEF national et de DIGITALEUROPE.